

DOSSIER DE PRESSE

LA QUINZAINÉ DE LA TRANSMISSION REPRISE

DU 21.11.18 AU 04.12.18





Direction des
Entreprises,
de la Concurrence,
de la Consommation,
du Travail
et de l'Emploi

LA
QUINZAINE
DE LA
TRANSMISSION
REPRISE

**Entrepreneurs, pourquoi partir de zéro, quand on
peut prendre de l'avance ?
Reprendre, c'est aussi entreprendre !**

**Chefs d'entreprise, avez vous anticipé votre départ
à la retraite ? Pourquoi arrêter une affaire qui
marche, quand certains peuvent continuer à la
développer ?**

A l'occasion de la Quinzaine de la transmission-reprise
du 21 novembre au 4 décembre 2018
venez échanger avec les différents acteurs de la transmission-reprise
entre chefs d'entreprise et entrepreneurs en quête d'affaires à reprendre

Retrouver le programme des manifestations sur
<http://martinique.dieccte.gouv.fr/>

RÉSEAU
TRANSMETTRE
& REPRENDRE



Du 26 Novembre au 4 Décembre 2018, se tiendra à l'initiative de l'Etat, la première « Quinzaine de la Transmission-Reprise » en Martinique.

La question de la transmission des entreprises et de leurs reprises est essentielle pour l'Etat tant elle est au croisement des politiques publiques visant à développer l'emploi et l'activité économique.

En France, les cessions-reprises sont évaluées à environ 75 000 entreprises par an et environ 1,3 million d'emplois sauvegardés (environ 800 000 emplois sont supprimés du fait de la cessation d'activité).

Les comparaisons régionales permettent de mettre en exergue que les transmissions-reprises sont relativement peu développées en Martinique et qu'il s'agit donc là pour la puissance publique d'un chantier de travail à haut potentiel économique.



CADRAGE NATIONAL : L'IMPULSION POLITIQUE

La question de la transmission-reprise est au centre des orientations politiques, notamment depuis 2014 avec la commande d'un rapport parlementaire sur la question (Rapport Dombre-Coste). Le ministère de l'économie, en particulier la DGE (Direction Générale des Entreprises) a depuis 2015 contribué au fonctionnement en réseau des acteurs de la transmission-reprise par la mise en place du « Réseau Transmettre & Reprendre », et a depuis 2016 assuré le pilotage des quinzaines nationales transmission-reprise.

LES ENJEUX DE LA TRANSMISSION-REPRISE EN MARTINIQUE

La question de la transmission-reprise se pose avec une pertinence particulière en Martinique au regard de la démographie de l'île ; nous assistons conjointement au vieillissement de la population et donc des chefs d'entreprises et une émigration de jeunes actifs potentiellement entrepreneurs.

De manière plus générale, la transmission-reprise d'entreprise est un levier important pour l'amélioration des conditions de l'activité économique (corrélation entre taux de transmission-reprise et taux de croissance au niveau régional), de l'investissement (plus l'âge moyen des chefs d'entreprises est élevé moins les investissements augmentent), et de l'emploi (céder plutôt que cesser c'est préserver des emplois et parfois permettre des créations d'emplois).

LE RESEAU LOCAL TRANSMISSION REPRISE

La DIECCTE Martinique a fait de la question de la transmission-reprise un des chantiers prioritaires de l'année 2018 assurant notamment son rôle d'impulsion et de coordination sur le territoire en conviant les différents acteurs locaux intervenant dans la transmission-reprise d'entreprise à travailler en synergie.

Le *31 mai 2018*, la DIECCTE a procédé à l'installation d'un « réseau local Transmission-Reprise ». Le réseau est le lieu privilégié pour échanger entre professionnels de l'accompagnement et du financement à la transmission-reprise.

Les membres participants au réseau local transmission-reprise :

- Les chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Région Martinique, Chambre d'Agriculture de la Martinique),
- Des professionnels experts (Ordre des experts comptables, Chambre des notaires),
- Les financeurs (Agence France Développement – Banque Publique d'Investissement, Collectivité Territoriale de Martinique, Caisse des dépôts, Initiative Martinique Active, SAFIE, ADIE, Réseau Entreprendre),
- Des accompagnateurs (Pôle Emploi, Boutique de Gestion, DLA),
- Les EPCI (CACEM, CAP NORD, Espace Sud),
- Des structures dédiées à l'entreprise sensibilisant à la reprise (Contacts Entreprise, Martinique Développement, Pépite, Jeune Chambre Économique),
- Des cabinets conseils (AC, ID Consulting, CGSR),

- Les syndicats, fédérations et réseaux professionnels (MEDEF, AMPI, FTPE, CPME).

Le réseau local a permis de :

- Partager des constats sur les enjeux et l'état des lieux de la transmission-reprise en Martinique,
- Clarifier l'offre de service locale dédiée à la transmission-reprise des différents partenaires,
- Connaître les initiatives locales sur la question de la transmission-reprise,
- Partager des leviers d'actions afin d'accroître le niveau local des transmissions-reprises,
- Décider d'une feuille de route commune,
- Préparer la quinzaine de la transmission-reprise 2018 : identification des besoins et des actions collectives à mettre en place.

LES ENJEUX DE LA PREMIÈRE QUINZAINE TRANSMISSION REPRISE EN MARTINIQUE

La DIECCTE organise, en collaboration avec les différents partenaires du réseau, la première quinzaine de la transmission-reprise en Martinique, en poursuivant les objectifs suivants :

- **Enjeu n°1 : Diffuser l'information** concernant l'offre locale dédiée à la transmission-reprise des différents partenaires du réseau local transmission-reprise.
- **Enjeu n°2 : Sensibiliser** les chefs d'entreprises à anticiper et préparer la cession de leur entreprise.
- **Enjeu n°3 : Promouvoir** la reprise comme un mode d'entrepreneuriat. La reprise est une alternative moins risquée à la création d'entreprise.
- **Enjeu n°4 :** Mieux appréhender la transmission et la reprise en permettant aux cédants et repreneurs potentiels de **dépasser les idées reçues traditionnelles** sur le sujet (cf. communication ci-dessous).
- **Enjeu n°5 : Faciliter la rencontre** entre les cédants et les repreneurs.

Les 10 idées reçues sur la transmission et reprise d'entreprise



RÉSEAU
TRANSMETTRE
& REPRENDRE

1 « LA TRANSMISSION, C'EST UN SUJET DONT ON DOIT SE PRÉOCCUPER APRÈS 60 ANS. »

Non. Il vaut mieux y penser et s'y préparer plusieurs années avant la cession ! Plus le processus est anticipé, plus l'entreprise est préparée à la transmission pour optimiser sa valorisation. Céder est un processus de long terme qui ne se résume pas à transmettre son capital, mais permet aussi de réfléchir à ses projets.

2 « DANS LE CADRE D'UNE TRANSMISSION FAMILIALE, LA FISCALITÉ EST CONFISCATOIRE. »

Ce n'est pas le cas ! Avec le pacte Dutreil, qui concerne également les petites entreprises, le régime fiscal applicable aux transmissions intra-familiales est devenu favorable lorsqu'elles sont bien préparées.

3 « LE COÛT FISCAL DE LA CESSIION EST ÉLEVÉ. »

Faux ! Si la cession est bien préparée, différents dispositifs peuvent alléger la fiscalité.

4 « L'ÉVALUATION D'UNE ENTREPRISE EST UNE AFFAIRE PUREMENT COMPTABLE. »

Non. car l'évaluation d'une entreprise prend également en compte son potentiel et son capital immatériel, notamment humain, qui dans certaines PME représente plus de 60 % de la valeur.

5 « PRENDRE CONSEIL AUPRÈS DE PROFESSIONNELS SPÉCIALISÉS N'EST PAS NÉCESSAIRE. »

Faux ! La cession d'une entreprise est une opération chronophage et complexe faisant appel à différentes techniques qu'il est difficile de maîtriser dans son ensemble. C'est pourquoi il est important de se faire accompagner par une équipe composée de différents professionnels qui sauront trouver ensemble le montage le plus approprié à la situation du cédant et lui permettre de continuer à gérer sereinement l'entreprise et préserver sa valeur.

6 « REPRENDRE UNE ENTREPRISE, C'EST PLUS RISQUÉ QUE D'EN CRÉER UNE. »

Non. reprendre une entreprise permet de ne pas partir de zéro et de développer l'activité plus rapidement. Par ailleurs, la reprise peut permettre au repreneur de se verser une rémunération plus rapidement qu'en cas de création. À moyen terme, le taux de pérennité des entreprises est plus élevé en cas de reprise qu'en cas de création.

7 « LES CÉDANTS NE CHERCHENT QU'À OBTENIR LE MAXIMUM DE LA REVENTE. »

Faux ! L'avenir de l'entreprise et la pérennité de l'activité sont de loin le premier critère déterminant pour les dirigeants (à 85 %). Le prix de la cession et la perspective d'un gain financier sont secondaires (15 %). *source : sondage Enbee - Les dirigeants et la transmission, cession d'entreprise, novembre 2016*

8

« UNE REPRISE NÉCESSITE DANS TOUS LES CAS UN APOURT FINANCIER PERSONNEL DE PLUSIEURS CENTAINES DE MILLIERS D'EUROS. »

Eh non ! Pour surmonter l'obstacle financier à la reprise, en cas de faible apport personnel, plusieurs solutions sont accessibles : prêt d'honneur, emprunt bancaire, earn-out, crédit-vendeur, fonds d'investissement, LYBO...

9 « UNE MAJORITÉ DE CESSIIONS DE CESSIIONS SONT MOTIVÉES PAR LA MAUVAISE SANTE DES ENTREPRISES. »

Bien au contraire. la plupart des cessions sont liées à un souhait de changement d'activité du dirigeant, à un projet de renforcement des investissements, à un désir de capitaliser son patrimoine, de pérenniser la réussite d'une entreprise familiale, de préparer un départ à la retraite, etc.

10 « ENRICHIR SES COMPÉTENCES AVANT LA REPRISE EST UNE PERTE DE TEMPS ET D'ARGENT. »

Surtout pas ! Les propositions d'accompagnement et de formation améliorent les chances de réussite du projet et rassurent les financeurs et le cédant. Cela aide le repreneur à appréhender plus sereinement les différentes étapes de la reprise et à mieux la préparer. C'est par ailleurs un bon moyen d'échanger avec d'autres candidats repreneurs et de se constituer un réseau.

PROGRAMME

Les cédants et les repreneurs pourront bénéficier d'une présentation de l'offre locale dédiée à la transmission-reprise, de témoignages, de conseils et d'un lieu de rencontre afin de mener à bien leur projet.

Le programme actualisé est à retrouver pendant la quinzaine sur le site de la DIECCTE

Programme de la première Quinzaine de la Transmission-Reprise Martinique

- | | |
|---------------------------------------|--|
| Lundi 26 novembre
16h30 - 19h | <p>Conférence d'ouverture : Grande conférence des accompagnateurs de la transmission - reprise d'entreprises : « Quels sont les accompagnements dédiés aux cédants et aux repreneurs ? »</p> <p>A l'auditorium de la Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique, 50 rue Ernest Deprøge, Fort-de-France</p> <p><i>Intervenants : DIECCTE, Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique, Chambre de métiers et de l'Artisanat de la région Martinique, Chambre d'Agriculture, Ordre des Experts-Comptables, Collectivité Territoriale de Martinique, CACEM, Réseau entreprendre, SAFIE, Antilles Cession Conseil.</i></p> |
| Mardi 27 Novembre
8h30 - 10h | <p>Conférence « Reprendre ou transmettre une entreprise artisanale : y avez-vous pensé ? » - Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique</p> <p><i>Intervenants : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique, DIECCTE, Collectivité Territoriale de Martinique, Office Notarial, Sécurité Sociale des indépendants, Bred Martinique, la SAFIE, MAAF Assurance, Initiative Martinique Active.</i></p> <p>2 rue du Temple Morne Tartenson, Salle J-M Labonne, Fort-de-France</p> |
| Mardi 27 Novembre
10h30 - 13h | <p>Guichet unique « Rencontrer les partenaires de la CMAR pour une transmission-reprise réussie ». Rencontrer individuellement les différents partenaires intervenants lors de la conférence.</p> <p>Atelier « Speed-meeting : cédants et repreneurs » : Cédants et repreneurs venez-vous rencontrer - Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique - Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique</p> <p>2 rue du Temple Morne Tartenson, Salle J-M Labonne, Fort-de-France</p> |
| Mardi 27 Novembre
8h – 12h | <p>Réunion d'information « Réunion d'information et entretiens individuels des porteurs de projet » – CACEM, Antilles Conseils</p> <p>Salle des délibérations, Mairie de Schœlcher</p> |
| Mardi 27 Novembre
14h – 17h | <p>Permanence « L'accompagnement de l'expert-comptable à la cession et à la reprise » - Ordre des experts comptables de la Martinique</p> <p><i>Préinscription obligatoire : Envoyer votre préinscription à croec972@orange.fr en précisant vos contacts et votre projet.</i></p> <p>Centre d'affaires Valmenière, Route de la pointe des sables, Batiment A, 1^{er} étage, Fort de France</p> |
| Mardi 27 Novembre
17h30 – 19h30 | <p>Réunion d'information « Réunion d'information et entretiens individuels des porteurs de projet » – CACEM, CGSR</p> <p>Pole Solidarités de l'ex Gendarmerie, Rue Schoelcher, Saint Jospèh</p> |
| Mercredi 28 novembre
16h30 – 18h30 | <p>Atelier cédant « Chefs d'entreprise, anticipez votre transmission » - Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique</p> <p>50 rue Ernest Deprøge, Fort-de-France</p> |
| Mercredi 28 | <p>Conférence « Avez-vous déjà envisagé la reprise d'entreprise ? Témoignages et réflexions autour de la reprise</p> |

novembre
18h30 – 20h30

des entreprises » - Fédération des Très Petites Entreprises (FTPE), DIECCTE, Témoignage du repreneur de « Stop Incendie » et d'un cabinet conseil
Centre d'affaire Be Booster, 12 rue des Arts et Métiers, Zone Franche de Dillon, Fort-De-France

Jeudi 29 Novembre
9h-13h

Permanence « **Quels sont les accompagnements, financés par l'Etat et la Caisse des dépôts, proposés aux cédants et repreneurs de l'Economie Sociale et Solidaire ? Quels sont les accompagnements possibles pour des salariés reprenant leur entreprise en SCOP ?** » - Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)
DLA, 53 route de Chateauboeuf, c/o AFCA, Fort-de-France

Jeudi 29 novembre
9h – 11h

Atelier « **Réunion d'information sur la reprise d'entreprise : Les enjeux et les étapes d'une reprise** » - Pôle Emploi
Pôle Emploi, Les cascades, 2 place François Mitterrand, Fort-de-France

Jeudi 29 novembre
14h00 – 17h

Grande conférence des financeurs de la reprise : « Quelles sont les offres de financement dédiées à la reprise ? »

A l'amphithéâtre de l'Espace Sud, lotissement les Frangipaniers, Sainte Luce

Intervenants : DIECCTE, Agence France Développement / Banque Publique d'investissement (AFD/BPI), Caisse des Dépôts, Collectivité Territoriale de Martinique, Initiative Martinique Active, Réseau Entreprendre, SAFIE.

Vendredi 30
novembre
9h – 12h

Atelier – « **Le vendredi de la reprise** » - Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique
50 rue Ernest Deproge, Fort-de-France

Vendredi 30
novembre
14h – 17h

Permanence « **Quels sont les financements et accompagnements proposés par Réseau entreprendre ?** »
Réseau Entreprendre, 8, Zone industrielle Champigny, Petite Cocotte, Ducos

Lundi 3 décembre
9h – 12h30

Permanence – « **Quels sont les financements et accompagnements proposés par Initiative Martinique Active ?** »
Initiative Martinique Active, Immeuble Foyal 2000 Rue du Gouverneur Ponton -2ème étage- Entrée EST Fort-de-France, Rue du Gouverneur Ponton, Fort-de-France

Lundi 3 décembre
9h – 12h

Atelier – « **L'accompagnement du repreneur, des financeurs vous parlent de leurs attentes** » SAFIE, Réseau Entreprendre
SAFIE, 7 rue du Baobab, Le Lamentin

Lundi 3 décembre
17h00 – 19h30

Speed meeting - « **Cédants et repreneurs venez-vous rencontrer !** » - Contact-Entreprises, Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique, CAP NORD
Préinscription pour les cédants et repreneurs : Envoyer un message à contact@martinique.cci.fr avec vos coordonnées
Cap Nord, Hall de la pépinière du Robert Nord Créatis, zone de la Semair, Le Robert

Mardi 4 décembre
8h – 12h

Commission « **Vous voulez reprendre une entreprise ? Venez challenger votre projet de reprise auprès de professionnels** »
Membres de la commission : DIECCTE, Chambres consulaires, Pôle Emploi, FTPE, MEDEF, AMPI, Banques, SAFIE, Chefs d'entreprises, Réseau Entreprendre, Boutique de gestion, Jeune chambre économique.
Préinscription obligatoire : Envoyer votre préinscription à baptiste.laquerre@dieccte.gouv.fr en précisant vos contacts et votre projet.
DIECCTE, Route de la Pointe des Sables, escalier E, 4ème étage, [Salle Martine MAC-BIRON](#), Fort-de-France

Mardi 4 décembre
8h – 12h

Réunion d'information « **Réunion d'information et entretiens individuels des porteurs de projet** » – CACEM, ID Consulting
Salle du bureau municipal, 2° étage – Hôtel de ville, Mairie du Lamentin, Lamentin

Mardi 4 décembre
8h – 12h

Réunion d'information « **Réunion d'information et entretiens individuels des porteurs de projet** » – CACEM, Antilles Conseils
Salle 346 - 2^e étage, siège CACEM, Place François Mitterrand, Fort-de-France

Mardi 4 décembre
18h – 19h30

Conférence – « **Comment bien préparer votre cession ? Les conseils de professionnels experts de la cession** » - Martinique développement – Antilles Cession Conseil (Pharma Cession Conseil Antilles) – Intervenants sous réserve de disponibilité : CGSS, *Chambre des notaires, Experts-comptables, Avocat, AG2R la mondiale.*
Martinique Développement, 1 avenue Louis Domergue, Montgérald, Fort-de-France

LES PARTENAIRES DE LA QUINZAINE TRANSMISSION REPRISE



INVITATION PRESSE

1^{ère} Quinzaine de la Transmission-Reprise en Martinique



Monsieur le préfet vous invite à la première « Quinzaine de la Transmission-Reprise » organisée en Martinique du 26 Novembre au 4 Décembre 2018.

La Quinzaine de la transmission-reprise est la réalisation du réseau local transmission-reprise créée et piloté par la DIECCTE en Mai 2018. La Transmission-Reprise représente un levier important de développement économique et d'emploi.

Le principal objectif de cette première quinzaine est d'assurer une plus large diffusion de l'offre de service dédiée à la transmission reprise en Martinique au niveau de l'accompagnement et du financement, sensibiliser et promouvoir la transmission-reprise tout en permettant de dépasser les idées reçues traditionnelles et en permettant aux cédants et aux repreneurs de se rencontrer.

- **Enjeu n°1 : Diffuser l'information** concernant l'offre locale dédiée à la transmission-reprise des différents partenaires du réseau local transmission-reprise.
- **Enjeu n°2 : Sensibiliser** les chefs d'entreprises à anticiper et préparer la cession de leur entreprise.
- **Enjeu n°3 : Promouvoir** la reprise comme un mode d'entrepreneuriat. La reprise est une alternative moins risquée à la création d'entreprise.
- **Enjeu n°4 :** Mieux appréhender la transmission et la reprise en permettant aux cédants et repreneurs potentiels de **dépasser les idées reçues traditionnelles** sur le sujet (cf. communication ci-dessous).
- **Enjeu n°5 : Faciliter la rencontre** entre les cédants - cédants potentiels et les repreneurs potentiels.

Nous répertorions à ce jour *19 événements* (le programme actualisé est à retrouver sur le site de la DIECCTE) dont trois **grands temps forts collaboratifs** :

- La *conférence d'ouverture* présentant l'offre dédiée d'accompagnement, le lundi 26 novembre, Auditorium de la CCI, 16h30 – 19h.
- La *conférence des financeurs*, le jeudi 29 novembre, Amphithéâtre de l'Espace Sud, Lotissement les Frangipaniers, Sainte Luce, 14h – 16h30.
- Le *speed-meeting* permettant aux cédants et aux repreneurs de se rencontrer, le lundi 3 décembre, Hall de la pépinière Nord Creatis, Zone de la Semair, Robert, 17h30 – 19h30.

Contacts :

Référent DGE Transmission-Reprise DIECCTE : Baptiste LAGUERRE : 0596711532 – 0696231651 - baptiste.laguerre@dieccte.gouv.fr

Communication - Contacts réservés aux médias : Florence BERTHET : 0596393920 – 0696283442 - Florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr / Ghislaine ANGLIONIN : 0596393921 – 0696231993 - ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

CONTACTS

Référent DGE Transmission-Reprise DIECCTE

Baptiste LAGUERRE
0596711532 – 0696231651
baptiste.laguerre@dieccte.gouv.fr

Communication - Contacts réservés aux médias

Préfecture : Florence BERTHET :
0596393920 – 0696283442
Florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Préfecture : Ghislaine ANGLIONIN :
0596393921 – 0696231993
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

DIECCTE : Nelly VANTADOUR :
0596 71 15 06 - 0696 21 83 34
nelly.ventadour@dieccte.gouv.fr